



HAL
open science

Syrie, Phénicie, Palestine, Arabie

Pierre-Louis Gatier, Denis Feissel

► **To cite this version:**

Pierre-Louis Gatier, Denis Feissel. Syrie, Phénicie, Palestine, Arabie. *Revue des Études Grecques*, 2004, 117 (2), pp.675-686. 10.3406/reg.2004.4594 . halshs-00077450

HAL Id: halshs-00077450

<https://shs.hal.science/halshs-00077450v1>

Submitted on 29 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

371. Le même, *ibid.*, signale (131) qu'on a trouvé dans la nécropole de Perre (Nord d'Adiyaman) une épitaphe d'époque impériale; photo très médiocre 134, fig. 4.

ASIE CENTRALE

372. P. Bernard, *Topoi* 11 (2001), 283-320, consacre un article très savant au contexte historique et culturel dans lequel ont été écrits, en alphabet grec, deux anthroponymes apparus en Bactriane kushane. Le premier, le nom bactrien COXPAKHIC, doté d'une finale grecque, a été gravé avant cuisson sur une jarre découverte au Tadjikistan : il présente, outre les *sigma* lunaires, un *êta* de forme remarquable puisque la haste droite est amputée de sa partie supérieure à la haste médiane horizontale : cette forme de lettre qui procède de la cursive hellénistique du III^e siècle a.C. se retrouve déjà dans les ostraka économiques de la trésorerie d'Aï Khanoun de 145 a.C. Le second figure dans la seule séquence grecque d'une inscription bactrienne datable vers les années 125 de notre ère découverte dans le sanctuaire fondé par le roi kushan Kaniska sur le site de Surkh Kotal : διὰ Παλαμήδου « grâce à l'ingéniosité de Palamède ». Il pourrait s'agir là du nom de l'architecte du temple qui serait un descendant de colons grecs installés depuis longtemps en Bactriane. Aux pages 306-309, B. attire l'attention sur le recours à l'*êta* par les graveurs de monnaies indo-grecques des princes sakas pour noter l'aspiration intérieure de leur propre langue aux deux premiers siècles de notre ère. Il ne peut s'agir à cette époque que d'un emprunt direct du *heth* de l'alphabet araméen contemporain. Impressionnant destin que celui de ce graphème qui retrouve dans des légendes orientales en alphabet grec du début de notre ère la valeur avec laquelle il avait été emprunté par les Grecs aux Phéniciens au moins un millénaire plus tôt ! (L.D.)

SYRIE, PHÉNICIE, PALESTINE, ARABIE (Denis Feissel, Pierre-Louis Gatier)

373. J.-P. Rey-Coquais, *Studies in the History and Archaeology of Jordan*, VII (Amman, 2001) [2003], 359-364 : *Jordanie d'Alexandre à Moawiya : un millénaire d'hellénisation*, dans un article plus général, revient sur la question du culte impérial en Syrie, avec des conclusions différentes de celles de M. Sartre, qu'il n'a pas pu lire, *Bull.* 2002, 450. Il considère que le mot Coelé Syrie désigne, dès Trajan, une région administrative de la province romaine de Syrie; ainsi Tyr est, encore sous Hadrien, métropole « de Phénicie et de Coelé Syrie ». Ensuite, sous le même Hadrien, la Coelé Syrie devient un *koinon* du culte impérial, avec Damas pour métropole, et les anciennes villes de la Décapole en font partie. Si Pétra est métropole d'Arabie, sa circonscription ne comprend pas les cités décapolitaines de la province. En revanche, le terme *ἐπαρχία* ne désignerait, lui, qu'une « région administrative » de la province de Syrie et non pas un *κοινόν* du culte impérial. L'a. considère qu'il y a en Syrie, depuis la réforme d'Hadrien, quatre *koina* du culte impérial alors que la province est composée de trois *ἐπαρχίες* ou régions administratives (« Syrie, Phénicie, Commagène »). Enfin, il interprète le *gamma* des titulatures abrégées d'Abila et de Gadara, sur

certaines monnaies, comme une indication numérique : « troisième » des villes de la Coelé-Syrie (dans ce cas, *ex aequo*). Si l'a. a raison de me reprocher d'avoir écarté un peu vite (*I. Jordanie*, II, p. 47-48) les arguments en faveur d'une Coelé-Syrie circonscription du culte impérial, on ne voit pas véritablement le sens qu'il attribue au mot éparchie dans l'inscription *I. Gerasa*, 53, où il est question d'un ancien prêtre des quatre éparchies, *ιερασάμενος τῶν τεσσάρων ἐπαρχειῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ τῇ μητροπόλει*. On serait tenté de ne pas dissocier aussi fortement qu'il le fait les circonscriptions administratives et celles du culte impérial, même si certaines villes d'Arabie et de Palestine ont pu, pour ce culte, être rattachées à une circonscription syrienne. [G.]

374. P.-L. Gatier, *Topoi* 11 (2001) [2003], 9-15 : *Installations de sanctuaires du Proche-Orient romain : pour en finir avec l'andrôn*. L'inscription de construction d'un ἀνδρῶν, datée de 129 p.C., à Me'ez en Antiochène (*IGLS* II, 584), est à l'origine d'une illusion archéologique, cherchant dans les villages syriens d'hypothétiques bâtiments de réunion et leur appliquant le nom d'*andrôn*. G. montre qu'il s'agit, à Me'ez, d'une salle de banquet liée au temple voisin (voir la dédicace *SEG* 32, 1415). La même fonction est applicable aux autres monuments connus sous ce nom, à Doura en 54 p.C., à Gerasa en 67/68 p.C., à Palmyre (où le mot est attesté en grec et en palmyrénien), à Vologésias. Ma révision de l'inscription de Me'ez (sur un estampage de G. Tchalenko vu en 1980) modifie seulement la fin du texte : outre les portes de l'*andrôn* et son toit de tuiles, la bienfaitrice a pris soin du portique devant l'*andrôn*; elle en a fait non pas le dallage (*IGLS* : τῆς... σ[το]ῖας [τῆν <π>λ[ά]κωσιν), mais la charpente et le toit de tuiles, τὴν δόκωσιν καὶ τὸν κέραμον. [F.]

375. J.-P. Rey-Coquais, *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 13 (2002), 247-264 : *Noms de métiers dans les inscriptions de la Syrie antique*, offre un échantillonnage fourni (184 notes) de professions classées par secteurs : alimentation, bâtiment, artisanat etc. Des références à des textes inédits enrichissent un inventaire qui intéresse autant la lexicographie que l'histoire sociale. Je relève ces nouveautés en renvoyant à la note ou page correspondante : un μάγειρος à Tyr (n. 5); un λαοξόος en Syrie du Sud (n. 33); un γλύπτης à Baalbek (n. 40); à Tyr un tisserand ὀθονιακός (p. 254) et un acteur ἀρχαιολόγος (p. 259); à Sidon des σιδηρουργοί (n. 50) et des ψειλῶται (n. 89). Ce dernier terme est un hapax, que R.-C. rapproche du dorien ψίλον (attique πτίλον, « plume »); le vocalisme initial indique cependant un iota long, et le suffixe est celui d'un nom d'agent, bien formé sur le verbe ψιλῶω, « épiler », « raser ». Autres documents inédits en latin, avec à Bèrytos un *gladiarius* (n. 51), un *exactor* (n. 117), un *vilicus* (n. 133); à Deir el-Qalaa des *purpurarii* (n. 74) et un *medicus* (n. 161). Dans leur ensemble, les documents sont en majorité de l'Antiquité tardive, quand l'indication du métier de la personne devient habituelle (près de 100 cas sur 150 dans la nécropole de Tyr); sous le Haut-Empire (à l'exception d'inscriptions latines de Bèrytos) sont surtout mentionnées des corporations professionnelles. L'a. rectifie au passage telle datation (n. 97) ou traduction (n. 158) fautive. À Bèrytos par exemple, une καλλιγράφισσα a en effet toute chance d'être non pas brodeuse (Mouterde) mais copiste calligraphe (n. 83) – comme l'indiquait d'ailleurs LSJ dans son Supplément de 1968 (d'après *SEG* 7, 196). J'ajoute quelques notes de lecture sur certaines catégories professionnelles. Attribués par mégarde à Séleucie (n. 41), les deux λευκουργοί de *IGLS* II, 376 ont

travaillé comme marbriers au village de Kapernabou. Au dossier des tailleurs de pierre et marbriers (p. 250) s'ajoute un chrétien de la diaspora syrienne (à Rome, *ICUR*, n. s. I, 1860) : Αὐρήλιος Ἀγαθίας Σύρος μαρμαράριος; rappelons qu'Antôninos, martyr d'Apamée, était λιθοτόμος (*Synaxaire de Constantinople*, col. 208, 18); quant au chrétien Malchos, Μάλχος Σύρος λυθουργός (à Serdica, Beševliev, n° 8), il n'était probablement pas tailleur de pierre, mais joaillier (voir notamment Jean Moschos, *Pré spirituel*, PG 87, col. 3093 B : λιθουργός τις ὄν καλοῦσι καβιδάριον). Les κεραμεῖς de Gérasa (n. 63) ne sont pas les seuls potiers de l'épigraphie syrienne; on connaît la salutation aux marchands de poterie, οἱ κεραμοπῶλαι χαίρετε, inscrite sur deux bols d'Hiéropolis (S. Abdul-Hak, *Catal. Musée de Damas*, 1951, 83); connu par des Actes conciliaires, rappelons aussi un curieux toponyme d'Antiochène, Καπροκεραμέων χωρίον, devenu « village des potiers » par *interpretatio graeca* de Keft Kermín, en araméen le « village des vignes » (p. 300 de mon étude analysée en *SEG* 31, 1527). Au dossier des métiers du spectacle pourraient être ajoutés les *defixiones* contre des cochers (à Antioche, Apamée etc., cf. *infra* n° 379), avec la mention d'ἡνιόχοι à Bèrytos (*SEG* 44, 1317, 31). Parmi les métiers liés à la pourpre (naturellement bien représentés en Phénicie), on lit depuis Renan (*Mission de Phénicie*, p. 350, non 250) sur un sarcophage chrétien de Bèrytos un composé κνικιακονχυλευτής qui serait formé sur κνήκος, nom d'un chardon à fleur orangée; il s'agirait d'un pêcheur « ne cherchant que les coquillages produisant une pourpre orange » (R.-C., p. 253); ce composé improbable n'est pas entré dans les dictionnaires et je crois qu'il n'y a pas sa place; le dernier mot est, à mon sens, au datif pluriel, le sarcophage appartenant à deux pêcheurs : Σόριν (δ)ιαφέροντα Ἑλλαδίου κ(αὶ) Νικία κονχυλευτές (*sic*). Parmi les fonctions publiques, on n'a pas affaire à Bostra à des orfèvres « patentés » (n. 57), la lecture προβά(των) ayant été remplacée de façon certaine (*Bull.* 2001, 513) par προβλ(ηθέντων), « nommés »; quant à *IGLS* II, 687 (cité n. 121), malgré les éditeurs il ne fait aucun doute qu'un καγκελλάριος ἐπάρχων dépendait de la préfecture du prétoire (sur ce pluriel protocolaire, voir *Bull.* 1994, 650) et non de « divers gouverneurs ». L'a. a également tenu compte des métiers de Syriens de la diaspora, tous d'époque tardive. Citée n. 31, l'épithaphe d'un ξυλογλύφος (mot connu par Hésychius), chrétien du III^e s. originaire d'Arados, avait été signalée à Nicomédie; elle n'est plus inédite, voir L. Robert, *BCH* 102 (1978), 413-415 (*SEG* 28, 1037). Cité n. 85, le σρικκοπιώς (*sic*) d'une épithaphe chrétienne, probablement de Rome, est daté par mégarde du I^{er} s., au lieu du IV^e ou V^e. Autres Syriens expatriés, j'ai cité plus haut un marbrier et un joaillier; à Rome encore (*ICUR* VII, 20608), *Malcus popina[rius]* était cabaretier (comparer les προπινάριοι de Bèrytos, *Bull.* 1946-1947, 207; autres exemples, *Bull.* 1991, 752); la diaspora syrienne comptait aussi de gros négociants ou hommes d'affaires (*negotiator*, *πραγματευτής*), par exemple en Thrace (*Bull.* 2000, 814, n° 145). [F.]

376. **Syrie. Commagène.** – Les nouvelles inscriptions de la Commagène concernant le culte royal seront traitées dans le *Bull.* 2005.

377. **Vallée de l'Euphrate.** – G. W. Clarke et al., *Jebel Khalid on the Euphrates. Report on Excavations 1986-1996*, vol. 1 (*Mediterranean Archaeology Supplement*, 5; Sydney, 2002), publie une série d'études sur ce site hellénistique des bords de l'Euphrate, au S.-E. d'Hiéropolis-Membidj. Le chapitre 12, par Clarke, fournit le catalogue des timbres d'amphore, dont

douze exemplaires pseudo-coéens qui sont des productions régionales. Trois d'entre eux, SH.39-41, portent un anthroponyme sémitique que l'auteur lit Αβιδσαλμα (génitif). Sur l'anse SH.42, lue [- -]ργατους, je verrais [B]αργατους, gén. de Βαργατης, anthroponyme connu notamment à Doura-Europos (*SEG* 7, 374, 442, 452 etc.). Il me semble que les inscriptions des deux timbres SH.44 et SH.45 sont en araméen et non en grec. [G.]

378. *Antioche et Séleucie*. – R. G. A. Weir, dans *Roman Sculpture in the Art Museum, Princeton University*, éd. J. M. Padgett (Princeton, 2001), 273-310, publie la collection de 26 stèles funéraires, dont 20 inscrites (textes édités en majuscules), provenant d'Antioche et de Séleucie de Piérie. L'a. confond ce dernier site avec Zeugma-Séleucie de l'Euphrate, l'actuel Belkis Tepe. Il attribue l'*editio princeps* à Stillwell, alors qu'il s'agit de l'œuvre de Downey. Le corpus, *IGLS* III, est quasi ignoré (voir, pour la même collection, *Bull.* 2001, 478). On peut rétablir une concordance des numéros : 108 = *IGLS*, 1242²², lecture différente; 109 = 1242¹⁹; 110 = 950; 111 = 1036; 112 = 861; 113 = 1242²⁰, et n'est pas inédit; 114 = 911; 115 = 968; 116 = 763; 117 = 931; 118 = 981; 119 = 841; 120 = 917; 121 = 971; 122 = 891; 124 = 886; 128 = 1042; 129 = 1202; 131 = 902; 132 = 1008, et n'est pas inédit. Sont aussi attribuées à Antioche la stèle de Klaudia Salamathè, au Musée Rodin (d'après Parlasca, cité au n° 108), et celle d'Aurèlia Artemis au Musée de Baltimore (p. 276). [G.]

379. *Antioche*. – A. Hollmann, *ZPE* 145 (2003), 67-82 : *A Curse Tablet from the Circus at Antioch*, publiée avec un commentaire très érudit une tablette de plomb découverte en 1934 et depuis lors conservée à Princeton (elle fait partie des *defixiones* inédites signalées par F. Heintz, cf. *Bull.* 2001, 478 *in fine*). Antérieure à la conquête perse de 540, cette longue malédiction est dirigée contre les chevaux de la faction des Bleus (l. 47 τούς ἵππους τοῦ καλλαῖνου). L'adjectif καλλαῖνος, « bleu », équivaut en style plus soutenu à βένετος, d'origine latine; aux exemples cités, notamment à Apamée (*SEG* 34, 1437) et à Bèrytos (*SEG* 44, 1317), ajouter à Gèrasa le « local des honorables Bleus », τόπος... τῶν ἐπιτίμ(ων) καλλαῖν(ων) (*Bull.* 1989, 993; *SEG* 37, 1548); voir aussi J. Gascou, *Chronique d'Égypte* 58 (1983), 227, corrigeant *BGU* XII, 2201. L'a. commente avec soin les invocations, comparant noms divins et mots magiques aux tablettes et papyrus parallèles, non sans références au vocabulaire de l'épopée, des hymnes ou de la tragédie. Onomastique et vocabulaire présentent d'assez nombreuses nouveautés, que signale l'index (p. 81-82) : par exemple l. 26 Τηξιφόνη, doublet inédit de Tisiphonè; ou les hapax λυσιπέδιλε (l. 30), τετρακύων (l. 35) νεαροδέκτρα (l. 40-41). Dans la liste finale des 36 chevaux de l'écurie des Bleus, H. distingue les noms évoquant la victoire, les qualités des animaux, ceux qui se rapportent à la mythologie ou à la géographie. Là encore on relève des composés inédits : ainsi l. 48 Τερνίδημος (ce cheval, me semble-t-il, ne charmait pas « la foule des spectateurs » en général, mais spécialement le δῆμος des Bleus auquel il appartenait); l. 53 Στερφιλάρης (« à la robe lustrée » selon H.); l. 59 Μηλοβόλος (expliqué par la signification érotique du jet de pommes). [F.]

380. *Antiochène*. – F. R. Trombley, *Culture and Society in Later Roman Antioch*, éd. I. Sandwell, J. Huskinson (Oxford, 2004), 59-85 : *Christian Demography in the territorium of Antioch (4th-5th c.) : Observations on the Epigraphy*. Mettant à jour un chapitre de son ouvrage de synthèse (*Hellenic Religion and Christianization c. 370-529*, Leiden 1993-1994), T. analyse les

documents de la dernière phase des cultes polythéistes, et les témoins des progrès de la christianisation dans les campagnes de l'Antiochène. Les différents chapitres s'appuient sur des tableaux d'inscriptions datées : inscriptions des temples, et de blocs remployés provenant des temples ; inscriptions privées, de tombes ou de maisons, qui continuent assez tard (19 au iv^e s., 14 au v^e) à ne présenter aucun signe de christianisme ; épitaphes chrétiennes datées (tableau 6), pas plus de dix échelonnées entre 359 et 449. L'analyse des changements onomastiques, fondée sur des études de cas, souligne la difficulté d'apprécier ce que cette évolution doit au christianisme. Les quelque 45 inscriptions datées du type Εἷς Θεός (tableau 5) restent un des plus sûrs critères de la conversion progressive des villages au christianisme, en Antiochène comme en d'autres régions de Syrie (cf. *Bull.* 2003, 563). [F.]

381. D. Milson, *Zeitschr. deutsch. Palästina – Vereins* 119 (2003), 159-182 : *The Syrian technites Markianos Kyrus* († 425 C. E.), commence par reproduire (160-164) le dossier épigraphique de cet architecte, auteur d'églises conservées dans plusieurs villages d'Antiochène. À Babisqa, il n'a pas connu la mention conjointe de deux architectes, Markianos et Marinos (*SEG* 43, 1026 ; *Bull.* 1995, 614). Ne sont pas cités non plus les essais, il est vrai très hypothétiques, de T. Masuda visant à identifier le même Markianos dans deux inscriptions sur mosaïque (*Bull.* 1996, 466 et 467 ; *SEG* 44, 1306). M. se propose surtout d'analyser les plans et la métrologie mis en œuvre par Markianos. Le pied utilisé est selon lui le même qu'en Palestine (0,3089 m d'après l'inscription de l'aqueduc *SEG* 8, 171, avec son pied étalon ici reproduit fig. 3). [F.]

382. Dédicace de l'andrôn de Me'ez, n° 374.

383. *Palmyre*. – T. Kaizer, *Studi epigrafici e linguistici* 19 (2002), 149-156 : *The Symposium of the Konetoi in an Inscription Set up in Honour of Odaenathus at Palmyra*, se livre, à propos de textes du sanctuaire de Baalshamin (voir *Bull.* 1972, 569a) à diverses propositions visant à expliquer τὸ συμπόσιον τῶν ΚΟΝΕΤΩΝ, et [τὸ] συμπόσιον [τῶν] ΟΥΑΝΝΩΝ. Les hypothèses de ses prédécesseurs, qui font presque toujours appel à des transcriptions grecques de noms de métiers sémitiques, sont passées en revue et de nouvelles conjectures, peu assurées, sont fournies par l'a. [G.]

384. **Phénicie**. *Nord du Liban*. – J.-B. Yon, *Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaise* 6 (2002), 325-328 : *Un ex-voto inscrit de la montagne libanaise*, publie une petite tête en bronze d'époque romaine, de provenance inconnue, conservée au Musée de Beyrouth, représentant une femme coiffée d'un haut diadème inscrit. Cet ex-voto, Διὶ Μεγάλῳ Βακαθσαφρεῖν, offert par Οὐικτωρία θυγάτηρ Αβδουτος ἀπὸ Ναβουκαναθ, fournit deux toponymes. L'a. reconnaît dans le premier le village actuel de Bqā'safrīn, près du grand sanctuaire de Sfiré, et range Zeus de Bakathsafrein parmi les dieux topiques bien connus au Proche-Orient. Il hésite à traduire le second toponyme par « la source du canal », et signale, à quelque 20 km de Sfiré, le village de Qanat. [G.]

385. *Sidon*. – N. Sekunda, *Hellenistic Infantry Reform in the 160's BC*. (Lodz, 2001), visant de façon plus générale à démontrer que les armées lagide et séleucide ont été réformées dans les années 160 pour s'adapter au modèle romain, propose une interprétation nouvelle des stèles funéraires des mercenaires découvertes à Sidon et maintes fois étudiées, notamment par M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* (1949) et L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine* (1963). Se fondant à la fois sur les ethniques des soldats et sur l'iconographie de leur équipement,

il considère qu'il s'agit de troupes lagides et que les stèles datent du milieu du II^e s. a. C. Il s'agirait de membres de la garnison installée par Ptolémée VI Philomètor lors de son intervention en Syrie en 147-145. [G.]

386. G. Kiourtzian, *Cahiers archéologiques* 50 (2002), 21-26 : *La stèle MA 3039 du musée du Louvre et l'ère de Sidon*, complète judicieusement la date mutilée d'une épitaphe jadis publiée par Renan. Entre le mois du calendrier romain et l'année (13 mai de l'an 625 de Sidon) étaient indiqués le jour de la semaine et, très probablement, l'indiction. L'a. reconnaît en effet avant la lacune le mot abrégé ἡ(μέρα), noté par un èta cursif (en forme de h) traversé d'une barre oblique, sigle dont il relève des exemples notamment à Constantinople (fig. 2) et à Tyr (fig. 3). Le 13 mai 515 p.C. est un mercredi et correspond à une indiction 8, d'où le texte restitué : μη(νὶ) Μαῖω γ' ἡ(μέρα) [δ' ἰνδ(ι)κ(τιῶνος) η'] τοῦ εκχ' ἔτους. À l'appui de ces compléments, et pour tenter de préciser le point de départ de l'ère (110 a.C. plutôt que l'automne précédent), K. allègue d'autres inscriptions du VI^e s. sur le territoire de Sidon, en particulier les mosaïques de Zahrani et celle de Nabatiyeh (*SEG* 35, 1495, de l'an 625 elle aussi) – dédicace où j'ai par erreur (*Bull.* 1987, 513) traduit le 10 Daisios par le 3 mai (comme dans le calendrier le plus ancien de la province d'Asie) alors qu'il doit s'agir à Sidon du 10 août. [F.]

387. *Bèrytos*. – Pêcheurs de pourpre et autres métiers, n° 375.

388. *Territoire de Panéas*. – D. Syon, M. Hartal, *Scripta Classica Israelica* 22 (2003), 233-239 : *A New Tetrarchic Boundary-Stone from the Northern Hula Valley*, publie une borne tétrarchique de la haute vallée du Jourdain, provenant de Tel Tanim (Tell Wawiyat). Ils restituent le nom du village de Βεθα[χὼν] connu par une autre borne, qu'ils situent à Tell el-Butteye. Ils montrent que, dans cette région, les opérations de bornage concernent les provinces de Palestine, Arabie et Phénicie et que les *censores*, organisés en plusieurs équipes, ne franchissaient pas les frontières provinciales. Une carte des limites des provinces est proposée p. 236. [G.]

389. *Palestine*. – L. Di Segni, *Aram* 15 (2003) [*Palestinian Christianity 500-1000 A.D.*], 247-259 et fig. 1-9 aux p. 260-267 : *Christian Epigraphy in the Holy Land : New Discoveries*, met l'accent sur la permanence d'une épigraphie chrétienne aux premiers siècles de l'Islam (VII^e-VIII^e s.), en Palestine aussi bien qu'en Arabie. Plusieurs inscriptions inédites illustrent son propos, qu'il s'agisse de réfections d'édifices existants ou parfois de constructions nouvelles. Une mosaïque de l'église du Kathisma (entre Jérusalem et Bethléem) en serait un exemple si tant est que le monogramme initial, lu Βασιλίου, soit celui du patriarche Basilios, au début du IX^e s.; il semble cependant que ce monogramme (fig. 2) comporte du côté droit un kappa dont la lecture proposée ne tient pas compte. Un nouveau monastère découvert aux environs de Jérusalem, sur le versant Est du mont Scopus, attribue l'exécution d'un pavement de mosaïque (fig. 3) au prêtre et higoumène Théodôros, ainsi qu'au moine Kyriakos; les monnaies omeyyades trouvées sous le pavement inscrit excluent une date plus ancienne. Dans l'antique village d'Aristoboulias (moderne Istanbul, près d'Hébron), un pavement d'église (fig. 4) exécuté sous le diacre Géorgios et le clarissime Samouèlos est daté du mois de juin de l'an 502 d'Eleuthéropolis, soit juin 701 p.C.; D. S. souligne la permanence de l'antique ère municipale, ainsi que du titre de clarissime, λαμπρότατος, porté par ce notable laïc. Elle revient aussi (fig. 5 et 6) sur deux dédicaces récemment publiées de l'église

de Iethira (Khirbet Yattir, au Sud de la Judée), datées d'une ère anonyme dite « de la cité »; comme moi (*Bull.* 2001, 503), elle considère qu'il peut s'agir de l'ère d'Eleuthéropolis, ce qui daterait ces deux pavements de 682 et 725 p.C. Autre découverte récente, l'église de Khirbet el-Shubeika en Galilée présente un pavement (fig. 7) exécuté sous le métropolite (Anast)asios et l'higoumène Prokopios en l'an 6293, soit 785/6 p.C. suivant l'ère mondiale byzantine (déjà reconnue par D. S. à Madaba et au mont Nébo, cf. *Bull.* 1996, 504) ou peut-être 801/2 suivant l'ère d'Alexandrie. En conclusion, l'a. dégage de cette série d'inscriptions du VIII^e s. certains traits paléographiques qui peuvent contribuer à la datation d'autres textes dépourvus de date explicite. Est ainsi confirmée la date très tardive attribuée, dès sa publication en 1910, à la mosaïque de Bettir (fig. 8-9). [F.]

390. *Gadara*. – R. A. Kearsley, *ZPE* 144 (2003), 242-244 : *A Bilingual (Latin-Greek) Honour for Trajan from Syria*, donne pour inédite, provenant peut-être de Beyrouth, une inscription de Gadara déjà publiée. Voir *Bull.* 2003, 585 (n^o 10 de Weber) et ma mise au point, *ZPE* 147 (2004), 139. [G.]

391. *Sepphoris*. – L. Di Segni, dans *The Roman and Byzantine Near East*, III, éd. J. H. Humphrey (JRA, Suppl. 49; Portsmouth, Rhode Island 2002), 91-100 : *Greek inscriptions in the Nile Festival Building*. En appendice à Z. Weiss et R. Talgam, *ibid.*, 55-90 : *The Nile Festival Building and its mosaics : mythological representations in Early Byzantine Sepphoris*, D. S. commente aux p. 97-98 les légendes inscrites sur cet important pavement nilotique du début du V^e s. (phot. générale p. 62) : Αἴγυ[πτο]ς accompagne l'allégorie de l'Égypte, Ἀλεξάν[δρου]α l'image schématique d'Alexandrie, avec son phare et, à droite, la colonne dite de Pompée. Sur un nilomètre, le chiffre ιζ' (répété en deux endroits de la zone inférieure) indique une crue exceptionnelle de 17 coudées. Une acclamation surmonte la mosaïque nilotique : εὐτυχῶς χρῶ, souhait de bon usage (cf. *Bull.* 1972, 264); une autre acclamation, Θεὸς βοηθός (dont l'a. rappelle des exemples païens, juifs, samaritains aussi bien que chrétiens, p. 98-99) se trouve dans un couloir du même édifice. L'inscription principale, une épigramme de huit hexamètres (phot. fig. 1), se trouve à l'entrée Ouest de l'édifice, non loin mais à l'extérieur de la pièce à décor nilotique. Cependant l'interprétation de l'éditrice repose sur l'hypothèse d'un rapport direct entre l'épigramme et la représentation de la « fête du Nil ». Le vers 2 mentionne en effet « le jeune homme très beau né d'une auguste jeune femme », τοῦ νέου ὄν κ[άλλ]ιστον ἐγείνατο πότνια κούρη, à quoi l'a. compare Hésiode, *Théogonie* 368, sur la naissance des fleuves, τοὺς γείνατο πότνια Τηθύς, ainsi qu'un poème tardif à la gloire du Nil. Rapprochements frappants, mais trompeurs, qui ont entraîné l'auteur à une série de lectures ou restitutions hasardeuses; ainsi deux mots très rares (au vers 1 δόλος pour πάσσαλος selon Hésychius, au vers 3 ῥάμα pour ῥεῦμα) ne résistent pas à la critique. Partant de ces prémisses, les conclusions de l'a. (adoptées sans réserve par ses collègues archéologues) peuvent être ainsi résumées : décor et épigrammes appartiendraient à un édifice public, peut-être une basilique; le poète décrirait le Nil sous les traits d'un jeune homme noir, censé correspondre à la statue noire représentée sur la colonne de Pompée; les seuls personnages nommés dans l'inscription seraient deux mosaïstes, Prokopios et son gendre Patrikios, considérés comme Alexandrins. Cette interprétation du texte, comme du décor et de l'édifice, me paraît erronée. Ma révision de l'inscription (autant que la photographie le permette) conduit à une autre lecture, que je ne

fais ici qu'ébaucher. D. S. propose des vers 1-3 l'édition et la traduction suivantes :

[Τὸν] δόλον εισοράας τὸν ὑπέρτα[τον αἶθα]λί[ωνος]
 τοῦ νέου ὃν κ[άλλ]ιστον ἐγείνατο πότνια κούρη·
 ἀσβολι[ώδης γὰρ] μεγάλ[ου ἢ δ]ρόσος ῥάμα[το]ς τ' ἦν.

« You see the highest pole of the dusky youth, whom most beautiful bore the august maiden. And indeed black as soot was the water of the great stream. »

Sous cette forme, le vers 3 présente des difficultés lexicales, métriques et syntaxiques insurmontables. La clé de l'énigme me paraît être au début de ce vers. Au lieu de ἀσβολι[ώδης] (pour ἀσβολώδης), on a là un nom de personne assez fréquent, Asbolios, dérivé tardif d'Asbolos (L. Robert, *Noms indigènes*, 1963, 211-213, en donne une série d'exemples, qui s'est accrue depuis). Le même nom peut alors être restitué au vers 1, pour un petit-fils homonyme de son grand-père :

[Τὸν] δόμον εισοράας τὸν ὑπέρτα[τον Ἀσβο]λί[οιο]
 τοῦ νέου ὃν κ[άλλ]ιστον ἐγείνατο πότνια κούρη
 Ἀσβολί[ο]υ θυγάτηρ μεγαλ[ήτο]ρος ὃς ῥα με[γί]στην
 πατρίδ' ἐὶν ἀπέφηνε...

« Tu vois la demeure sublime d'Asbolios le Jeune, le bel enfant qu'a fait naître une auguste jeune femme, la fille d'Asbolios au grand courage, lui qui a rendu très grande sa patrie... »

Sans lien direct avec la mosaïque nilotique, l'épigramme se rapporte à la maison d'Asbolios et de sa famille, ce qui exclut l'hypothèse d'un édifice public. Patrikios, gendre d'Asbolios l'Ancien (donc mari de sa fille anonyme et père d'Asbolios le Jeune), est nommé au vers 6 : τοῦτου δ' αὐ γαμβρὸς Πατρίκιος ἀγλαὸς ἀν[ήρ] (restitution dont je remercie Igor Makarov), et non pas ἀγλαὸς ἄν[θος]. J'essaierai ailleurs de montrer que Prokopios πολισοῦχος, protecteur de la cité (ou des cités) d'après le vers 5, n'est autre que le martyr de Césarée largement vénéré en Palestine, preuve que la famille d'Asbolios était chrétienne. [F.]

392. R. Talgam, Z. Weiss, *The Mosaics of the House of Dionysos at Sephphoris* (Qedem, 44; Jérusalem, 2004; XVI-136 p. et 16 pl. couleur). Ornant le triclinium d'une villa proche du théâtre, ce pavement est daté par les a. vers 200 p.C. (p. 111). Un panneau central, représentant le concours de boisson d'Héraclès et Dionysos, est entouré de scènes dionysiaques munies chacune d'une légende : ivresse d'Héraclès (μέθη); ivresse de Dionysos (μέθη); Héraclès violentant une femme; bain de Dionysos enfant (Διονύσου λουτρά); le dieu enfant et deux bacchantes (Βάχχε); noces d'Ariane et Dionysos (ὑμέναιος); triomphe du dieu (πομπή); trois personnages foulant le raisin (ληνοβάτε); scène de bergerie (ποιμναι). En conclusion les éditeurs débattent, sans s'accorder, sur le possible judaïsme du commanditaire de la mosaïque. [F.]

393. Joppè. – J. J. Price, *Scripta Classica Israelica* 22 (2003), 215-231 : *Five Inscriptions from Jaffa*, retrace l'exploration de la nécropole de Joppè, presque exclusivement juive, où l'on compte à ce jour 80 épitaphes, majoritairement grecques comme à Beth She'arim. Attribués aux III^e-V^e s. (p. 228), cinq textes nouveaux sont édités avec un commentaire onomastique détaillé. 1) tombe de Babais et Ezikias, neveux d'Isaak (fils de ?) Kôzôn; 2) tombe achetée par Nonnos; 3) tombe de Tryphon, fils de Maris, Alexandrin; 4) tombe de Iakôdes (?) fils d'Olympios, Alexandrin (de la famille) des

Kochadoi; 5) tombe de Samoès, fils de Cholbidias (pour un autre Samuel de Joppè, voir *SEG* 42, 1438). Une étude plus générale porte sur la présence à Joppè, à l'époque impériale et au Bas-Empire, d'une communauté juive originaire d'Égypte. [F.]

394. *Césarée*. – L. Di Segni, J. Patrich, K. G. Holum, *ZPE* 145 (2003), 273-300 : *A Schedule of Fees (sportulae) for Official Services from Caesarea Maritima, Israel*, donnent la publication annoncée (*Bull.* 2002, 473) d'un très intéressant tarif de sportules (I, 4 σπορτούλων) et de frais de justice (I, 7 ἀναλωμάτων) à acquitter par les justiciables pour différents actes de procédure. L'édition soignée, bien illustrée de photographies et fac-similés, le commentaire approfondi et solidement fondé sur les sources juridiques, offrent ample matière à une discussion qui ne peut être ici que brièvement esquissée. Trouvés à proximité du prétoire du gouverneur, où le tarif était affiché, huit fragments permettent de reconstituer un ensemble de trois colonnes plus ou moins mutilées (un seul fragment pour la col. II), surmonté sur toute sa largeur (1,55 m) d'un intitulé en grands caractères. Selon cet intitulé, le tarif émanait de la préfecture du prétoire : [Τύποι] δοθέντες --- παρὰ τῶν ---] καὶ ἐξοχ(ωτάτων) ἐπάρχ(ων), *formae* données par les *eminentissimi praefecti*; avant καὶ on a restitué μεγαλοφυσ(τάτων), mais cet adjectif est normalement lié à un prédicat abstrait, comme μεγαλοφυῆς αὐθεντία; je lirais plutôt [ὑπερλάμπρων] καὶ ἐξοχ(ωτάτων), d'après une série d'exemples associant les deux termes (à partir de 398) que j'ai réunis dans *Tyche* 9 (1994), 24-25. À la mention générale d'actes préfectoraux fait suite le nom de leur auteur effectif, Φλ(αουίου) Πουσαίου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) καὶ ἐνδοξ(οτάτου) ἐπάρχου | τῶν ἱερ[ῶ]ν πραιτωρίων]. Le préfet d'Orient Pousaios (seul nommé, car la ligne 2 n'a pas de place pour ses collègues d'Italie et d'Illyricum) est attesté en 465-467 et 473. Plutôt que « deux édits différents » (281), on peut y distinguer deux sections, appartenant à un ou plusieurs actes préfectoraux (τύποι, *formae*) dont seules les données tarifaires ont été retenues pour l'inscription. La première section, assez courte (I, 3-6), porte sur un ressort géographique défini, [ἐν τῇ Ἀνατολικῇ (I, 3)]; tandis que le reste du tarif est valable pour toutes les provinces. Les éditeurs ont voulu voir là une distinction entre la préfecture d'Orient tout entière (soit de la Thrace à l'Égypte), et l'Empire tout entier (Occident compris). Mais Ἀνατολική (comme I, 6 Ἀνατολή) désigne ordinairement non la préfecture d'Orient mais son seul diocèse oriental, Ἀνατολική διοίκησις, dont fait partie la Palestine : le document distingue ainsi entre des sportules d'un montant particulier au diocèse d'Orient, et un tarif général de frais de justice valable dans tous les diocèses de la préfecture d'Orient. La première section a en effet pour objet la rémunération d'un fonctionnaire préfectoral (ἐπαρχικός) en mission en Orient. Le premier acte à rémunérer n'est pas sans ambiguïté puisque le participe μεθοδ[εύοντα] (I, 3) peut avoir deux sens : percevoir l'impôt comme le présumant les éditeurs, ou plutôt ici convoquer en justice (*convenire*). En tout cas la disposition suivante (I, 6) est du domaine non pas fiscal mais judiciaire, τῷ παραστάσιμον ἔχοντι ἀπὸ τῆς Ἀνατολῆς (I, 6) ne signifiant nullement « for anyone who has a post outside the Orient » (formule censée concerner l'Occident); la sportule est en fait destinée à l'ἐπαρχικός « qui a (un prévenu) à faire comparaître (originaire du diocèse) d'Orient » (voir Lampe, s. ν. παραστάσιμος). Séparée par un *vacat* de la première section, la suite du document s'intitule (I, 7) : γνώσις τῶν τυπωθέντων ἀναλωμάτων πά[ση κατὰ] | χώραν τάξι (j'adopte ici la lecture et restitution de C. Zuckerman, au lieu de l'édition πά[ση] | χώρα κ(αὶ) τάξι), « notice

des frais tarifés pour tout bureau de province ». Les actes à rémunérer, évalués en *solidi* (νομίσματα) ou fractions de *solidi* (1 κεράτιον = 1/24 sou), commencent par les étapes préliminaires du procès, avec d'abord la plainte déposée par l'une des parties, ὑπὲρ κλητικῶν μονομερ[οῦς] (I, 9). Des termes techniques inédits sont d'analyse délicate (p. 283) : ὑπὲρ ἀναγνώσιμου (I, 13) ne peut guère être un nom d'agent synonyme d'ἀναγνώστου, ni ὑπὲρ κομπλευτρῶν (I, 15) provenir d'un nom d'agent κομπλευτήρ. Il s'agit probablement de nouveaux noms de sportules attachées respectivement à la lecture des actes (τὸ ἀναγνώσιμον) et à leur *completio* (τὰ κόμπλευτρα ?). Au bas de la col. I, qui est mutilée à droite, il y a lieu de raccorder un fragment isolé que les éditeurs ont présenté à part (Appendice, p. 293-294) en supposant qu'il appartenait à la col. II du même tarif. Seul fragment du tarif publié auparavant (*Bull.* 2002, 469, n° 110), avec un bon fac-similé, il vient ainsi compléter le milieu des lignes I, 11-16 :

- 11 εἰς ἔκδοσιν τοῦ ὑπομνήμα[τος - -] | *vac* ἐν χαρ[τ- ?] [κερ(άτια) -]
 12 ὑπὲρ δὲ καθαρῶν ὑπομνήμα[τος] | τοῖς αὐτοῖς *vac* [κερ(άτια) -]
 13 ὑπὲρ ἀναγνώσιμου εἰς τ[ὸ] | αὐτὸ μονομερῆς ο[- - -] *vac*
 14 *vac* κλητικόν *vac* [κερ(άτια) -]
 15 ὑπὲρ κομπλευτρῶν *vac* *vac*
 16 παρὰ τοῦ παραβαλλομένου ἄχρι νο(μισμάτων) ν' [κερ(άτια) -]

Les restes de la col. II sont minimes. Elle portait probablement, selon les éditeurs, sur le déroulement du procès lui-même. La col. III a pour objet les sportules dues au greffiers (*exceptores*) dans les dernières phases de la procédure, notamment pour la fourniture de rouleaux de papyrus, ἐξ-κ>έπτορσιν ὑπὲρ χαρτῶν (III, 2). La dernière section du tarif porte sur des actes impliquant l'intervention d'un curateur ou d'un tuteur. Des frais étaient attachés à leur nomination par décret (du gouverneur) : ὑπὲρ δηκρήτου κουράτορος προβολῆς ἢ ἐπιτρόπου γενικο[ῦ] (III, 9); je lirais ensuite sans interruption (malgré la mise en page décalée du mot ἰδικοῦ, auquel les éditeurs réservent le numéro de ligne 11) γενικο[ῦ] ἢ ἰδικοῦ. Tuteur ou curateur intervenaient notamment en cas d'aliénation d'un bien de famille curiale : ἐκποιήσεως ἔνεκεν βουλευτικοῦ πράγμα[τος] (III, 12). Plus qu'au tarif de l'hippodrome de la même cité (*SEG* 39, 1620; *Bull.* 2002, 469, n° 110), le nouveau document de Césarée s'apparente au tarif de sportules, antérieur d'un siècle, annexé à l'*ordo salutationis* de Timgad (voir la monographie d'A. Chastagnol, *L'album municipal de Timgad*, 1978). Il vient compléter les sources juridiques fixant et limitant les frais de justice – dont plusieurs lois du Code, citées par les éditeurs, sont de peu postérieures au tarif de Pousaios. Son intérêt majeur, et ses difficultés, résident dans l'exacte définition des actes de la procédure ainsi tarifés. [F.]

395. Jérusalem. – É. Puech, J. Zias, *Rev. bibl.* 110 (2003), 321-335 : *Le tombeau de Zacharie et Siméon au monument funéraire dit d'Absalom dans la Vallée de Josaphat*. À l'entrée de ce tombeau rupestre auquel se sont attachées depuis l'Antiquité des traditions contradictoires, les a. ont déchiffré (photos, estampage, dessin fig. 1) une inscription en grandes lettres mais assez effacée, qu'ils éditent sous cette forme : Τόδε μνεμεῖον Ζακκαρίας μάρ(τυρος) | πρεσβητ(έρου) θεοσεβε(στάτου) παππέα(ς) Ἰοά(ννου), « ceci est le tombeau de Zacharie, martyr, prêtre très pieux, père de Jean ». Daté d'après l'écriture du iv^e ou v^e s., ce texte prouverait, à l'encontre de sources littéraires contemporaines, que le monument passait à l'époque protobyzantine pour le tombeau du prêtre Zacharie, père de Jean-Baptiste et tué dans le Temple.

Plusieurs difficultés incitent au scepticisme. La fin des lignes étant très effacée, la pierre « pourrait ne rien porter » (323) à la place du mot μάρ(τυρος), et le début du nom de Jean est de lecture très douteuse. L'emploi de παππέα(ς) (*si vera lectio*, notent les éd.) pour désigner le père de Jean me semble une impossibilité. N'aurait-on pas affaire au remploi de la chambre funéraire pour un simple prêtre chrétien du clergé de Jérusalem ? [F.]

396. *Gaza*. – A. Kushnir-Stein, dans *The Roman and Byzantine Near East*, III (*supra* n° 391), 37-42 : *New inscribed lead weights from Gaza*, publie sept poids de Gaza provenant d'une collection privée, en même temps qu'elle fournit la photo du poids Waddington, 1904, conservé à Paris (BnF). Elle signale l'usage des contremarques portant l'abréviation du nom de l'agoranome (voir P.-L. Gatier, *Syria*, 68 [1991], 443-444). Un seul poids porte un texte développé, en 292 de l'ère de la cité (231/232 p.C.), au premier semestre, sous l'agoranomie d'Αὐρ(ηλίου) Ἀπολλωνίου Δ[ιο]νυσίου. [G.]

397. *Arabie*. – U. Haki, H. Jenni, Ch. Schneider, *Quellen zur Geschichte der Nabatäer, Textsammlung und Kommentar* (Freiburg-Göttingen, 2003), réunissent les sources concernant l'histoire des Nabatéens. Cet utile instrument de travail ne néglige pas les inscriptions grecques, latines et sémitiques provenant de l'ensemble du monde méditerranéen, classées par ordre géographique, p. 107-414. Le choix d'inclure certains textes repose sur des critères qu'on peut contester. Ce sont la présence de noms jugés nabatéens, la mention du dieu d'Aumos (*IGRR* III, 1146-1147) ou d'Onaseathos (*IGRR* III, 1238), ou l'ethnique « de Pétra » – mais cette indication me paraît postérieure à la création de la cité et donc vraisemblablement à l'annexion du royaume par Rome. En général, les choix sont extensifs, avec une chronologie et une géographie très larges, incorporant de nombreux textes de Bostra et de Gérasa, à toutes époques. Les A. ignorent la résolution, par M. Macdonald, *Mediterranean Archaeology*, 11 (1998), 177-190 (*Bull.* 2000, 677), de la formule γένο[ς] Ναβας (*IGRR* III, 1257), qui désigne le membre d'un clan ou d'une tribu et non pas un Nabatéen. D. Keller fournit p. 225-235 une nouvelle lecture, après nettoyage, de l'inscription M. Sartre, *I. Jordanie* IV, 14. Sans me prononcer sur les deux premières lignes, très restituées, je corrigerais ensuite (d'après la photo pl. 1) la lecture : ὁ ἔντοπος Μωθῶ Ἀουῖτος στρατιώτης καὶ Γαιανὸς ἐκ τῆς κόμης Μωθῶ ἐποίησαν. Il faut préférer ὁ ἐν τόπῳ Μωθῶ, et Γαιανὸς ἔκκυης, transcription du latin *eques* que l'on retrouve sous la double forme ἔκκυης et ἔκνης (à propos d'un cavalier de l'*ala Gaetulorum*) dans une inscription de Medain Saleh reprise par les a. (p. 342-343) d'après Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie*, II (1914), 647. Le village de Mōthō est identifié par les a. avec Imtan dans le Hauran, mais l'on pourrait proposer également Mu'ta de Moab, Motha de la *Notitia Dignitatum*, poste dans l'Antiquité tardive des *Equites scutarii Illyriciani*. [G.]

398. *Canatha*. – Y. Augier, M. Sartre, *Damaszener Mitteilungen* 13 (2001), 125-130 et pl. 12 : *Le dieu de Rabbos, maître du « temple périptère » de Canatha*, donnent l'étude d'une inscription trouvée devant le « temple périptère » de Qanawat : Φίλιππος Ἀλεξάνδρου βο(υλευτής), Νασσαθη γυνὴ καὶ Ἀλεξάνδρου (corrigé Ἀλέξανδρο(ς) par les a.) υἱὸς τὸ πρόναιον οἰκοδομήσαντες ἐφιέρωσαν Θεῷ Παββου. Les a. proposent de dater du II^e s. p.C. ce texte que le fouilleur, S. Freyberger, plaçait sur des critères stylistiques vers 30-20 a.C.; on les suivra volontiers. L'utilisation des lettres

en relief, dans le basalte, ne peut servir de critère de datation. Le dieu de Rabbos est identifié à Théandrios, cf. *Bull.* 1998, 500. [G.]

399. H. Laxander, dans *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum*, éd. P. Noelke et al. (Mainz, 2003), 577-586 : *Die Ara des Lucius Obulnius aus Kanatha / Qanawat im Hauran*, donne en majuscules l'inscription d'un autel de basalte de Canatha. Je transcris d'après des photos partielles : Λούκιος Ὀβούλνιος ἑκατόνταρχος σπειρης Αὐγούστης ἀνήθηκ[εν]. Le dédicant est connu par deux autres inscriptions du Hauran dans les années 80 p.C. [G.]

ÉGYPTE ET NUBIE (Jean Bingen)

400. A. Lajtar-A. Twardecki (*supra* n° 20). La collection contient en majorité des inscriptions en provenance d'Égypte et de Nubie, soit sur 125 pièces les n° 42 à 119. On y ajoutera l'inscription inédite de provenance inconnue n° 125, où je lis Σιλβανός | Ψ<ε>ναρχή|βι(ο). Le catalogue, par ses commentaires fouillés, contient de nombreuses mises au point terminologiques et institutionnelles. Reproduction photographique intégrale. Voir n° 427.

401. G. Nachtergaele, *Chron. Ég.* 78 (2003), 277-293 : *Sceaux et timbres de bois d'Égypte*, III. *La Collection Froehner (suite et fin)*. Suite de *Bull.* 2001, 539, et 2002, 518.

402. C.A. La'da, *Prosopographia Ptolemaica X. Foreign Ethnics in Hellenistic Egypt*. Leuven-Paris-Dudley, Mass., 2002, xlvii-384 pp. (*Studia Hellenistica* 18). Relevé prosopographique des individus signalés avec leur ethnique dans la documentation papyrologique et épigraphique de l'Égypte hellénistique. On n'y trouve donc pas les « étrangers » qui ne sont repérables que par l'onomastique ; or ce facteur, relativement négligeable pour les Grecs d'origine ou d'ascendance (sauf pour les Crétois et les Chypriotes), est précieux pour identifier, par exemple, des Thraces grâce à leur seul nom.

403. Évelyne Samama (n° 7) : dans le corpus, l'Égypte occupe les pages 473-501 (n°s 391-447) et la Nubie les pages 501-504 (n°s 448-452). Les textes représentent l'état de l'édition dernière (ainsi la dédicace des médecins Hôros et Papsôs, provenant de la Basse Thébaïde, *I. Th.Sy.* 240, est encore attribuée erronément à Éléphantine avec le « dernier éditeur » ; cf. *Bull.* 1991, 654). Les inscriptions sont traduites et commentées en tenant heureusement compte de ce que le livre doit pouvoir surtout être consulté par des non-épigraphistes. P. 577 : on ne peut dire que l'étiquette de momie *I. Breccia* 515, où figurent le médecin Apollônios et sa femme Matrôna, soit un témoin du mélange des cultures à Alexandrie à l'époque hellénistique ; l'étiquette, de provenance inconnue, date du n° s. p.C. Précieux index.

404. R.S. Bagnall-K.A. Worp, *The Chronological Systems of Byzantine Egypt. Second Edition*. Leiden-Boston, 2004, viii-349 pp. Réédition mise à jour, amendée et considérablement élargie de l'édition de Zutphen de 1978. Fondée principalement sur les papyrus qui fournissent une documentation exceptionnellement abondante, l'ouvrage reprend à nouveaux frais l'étude de l'indiction (y compris les mentions ἀρχῆ et τέλει), de l'ère de Dioclétien et des martyrs et des ères locales, des dates par règne, des dates consulaires et postconsulaires et des ères postconsulaires, des formules d'invocation religieuse.